

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



La langue rapaillée : combattre l'insécurité linguistique des Québécois, Beaudoin-Bégin, Anne-Marie (2015). Montréal, Somme toute, 120 p. ISBN : 9782924283837

Laurence Arrighi

Numéro 7, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036423ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036423ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Arrighi, L. (2016). Compte rendu de [*La langue rapaillée : combattre l'insécurité linguistique des Québécois*, Beaudoin-Bégin, Anne-Marie (2015). Montréal, Somme toute, 120 p. ISBN : 9782924283837]. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (7), 212–215. <https://doi.org/10.7202/1036423ar>



Compte rendu

La langue rapaillée : combattre l'insécurité linguistique des Québécois

BEAUDOIN-BÉGIN, Anne-Marie (2015). Montréal, Somme toute, 120 p.
ISBN : 9782924283837

Par Laurence Arrighi

Plusieurs linguistes ont déjà tenté de « combattre l'insécurité linguistique des Québécois ». De par son ton et sa facture générale, l'ouvrage d'Anne-Marie Beaudoin-Bégin, chargée de cours en linguistique à l'Université Laval et blogueuse prolifique (<http://www.entouscas.ca>), s'inscrit résolument dans la catégorie d'écrits à caractère grand public partageant cette ambition. Conformément aux règles du genre, ce petit livre d'une centaine de pages, regroupant 25 « articles »¹ issus du blogue de l'auteure, ne manque pas d'érudition. Elle convoque l'histoire de la langue, l'étymologie, les grands auteurs (dont Miron, sous l'égide duquel le titre place le texte), les instances officielles, cite de grands spécialistes. Elle mêle à ces doctes référents des éléments de culture populaire et des touches personnelles. L'auteure illustre et contextualise abondamment nombre d'usages non standard. Elle relativise l'étiquette archaïque de plusieurs mots ; explique pourquoi *brocheuse* convient aussi bien qu'*agrafeuse* ; tente une démonstration du caractère éminemment économique de *c'est le fun*, plus polysémique que ses substituts ; propose des mises au point sur les faux anglicismes, etc. C'est que l'énumération de faits de langue partagés mais non reçus par la norme et de ce fait réputés générateurs d'insécurité linguistique, suivie de l'explicitation savante de ceux-ci (origine, logique systémique, relative benignité pour la communication, etc.), constitue l'une des caractéristiques du genre, plus précisément le fondement argumentaire même de nombre d'écrits aux visées comparables.

1. Ces articles à peine retouchés par rapport aux entrées du blogue sont néanmoins judicieusement agencés pour en permettre une lecture suivie, elle-même facilitée par la présence de courts paragraphes introductifs et conclusifs de chacun vers le suivant.

C'est cette ambition et les moyens adoptés pour y arriver que j'interroge dans ce compte rendu. Appliquer à un problème social un savoir scientifique, voilà au moins depuis Labov (1989), pionnier de la sociolinguistique, quelles doivent être les préoccupations du chercheur². Au Québec, bien des linguistes travaillèrent et travaillent dans ce sens.

[O]btention des données sur la nature, l'étendue et la fonction de la diversité linguistique à l'intérieur du français parlé par les Montréalais afin d'éclaircir la situation d'une population souffrant d'une forte aliénation linguistique. [...] contribuer à une meilleure compréhension du français parlé au Québec en considérant ses aspects propres non comme des erreurs ou aberrations [...], mais en tant qu'éléments d'un système cohérent partagé par tous les membres de cette communauté. (Sankoff, Sankoff, Laberge et Topham, 1976 : 88-89)

Cette citation résume bien des aspects fondamentaux de la recherche sur la variation linguistique : nécessité de données empiriques pour en rendre compte; postulat qu'une communauté partage un système linguistique cohérent comprenant de la variabilité; conviction que les résultats de la recherche peuvent contribuer à atténuer l'aliénation ressentie par une population. Bref, le programme de sociolinguistique, par les principes scientifiques sur lesquels il repose et parce que l'intervention sociale y est centrale, vise à faire de la description linguistique des parlers non standard le lit pour expliquer (puis contrer) certaines inégalités sociales. Force est de reconnaître que les sociolinguistes québécois ont largement fait leur part en la matière. Aujourd'hui, le français parlé dans leur province est sans doute le mieux connu des français parlés, et dans l'illustration, la compréhension et la conceptualisation de la variation linguistique, la recherche québécoise est, dans la francophonie, la plus avancée. Or – comme l'indique Vincent, sociolinguiste ayant œuvré dans la même université que notre auteure –, si

[a]border l'étude de la variation conduit à un positionnement plus ou moins explicite ou exhibé face à la légitimation des formes non standard, formes sur lesquelles portent les jugements négatifs [...] [et que] [f]iers de résultats de recherche convaincants sur le plan scientifique, les sociolinguistes sont intervenus à de multiples occasions dans le débat social sur la langue. [...] la diffusion de ces résultats de recherche aura surtout montré que les études empiriques et les démonstrations savantes ont peu ou pas d'influence sur la perception que les membres d'une communauté ont de leur variété. En effet, les débats sur la piètre qualité de la langue des locuteurs refont régulièrement surface avec les mêmes arguments et les mêmes clichés. [...] [En somme] le discours expert ne semble pas convaincre³. (2008 : 133-134)

2. L'implication d'importance du courant labovien dans des débats de société aux États-Unis fut et demeure de problématiser les liens entre réussite scolaire et compétence dans la langue standard, notamment afin d'infléchir la tendance du système scolaire américain à faire échouer des élèves de race noire, sous prétexte de déficit linguistique et culturel, en apportant un savoir linguistique sur la normalité du parler de ces élèves. Voir Boutet et Heller (2007 : 311).
3. Vincent exemplifie son propos avec « l'affaire Dor-Laforest » lors de laquelle, réagissant à une publication du chansonnier Georges Dor (1996) quant à la piètre qualité du français parlé au Québec, Marty Laforest, alors jeune sociolinguiste, a dirigé une publication collective grand public (1997) épinglant incohérences, ignorances et *a priori* dans *Anna brailé ène shot*, tout en exposant clairement des explications linguistiquement reconnues sur les aspects les plus décriés du français québécois. S'ensuivit un « combat » sur la place publique au cours duquel l'opinion publique s'est majoritairement rangée derrière Dor...

Or, le propos de Beaudoin-Bégin, caractérisé par une position positiviste qui met sa confiance dans l'exposition du savoir pour contrer l'insécurité linguistique⁴, ne semble pas suffisamment avoir pris acte que pour que le sociolinguiste le plus engagé puisse éventuellement convaincre le lecteur qu'il peut être dans son bon droit en parlant comme il parle; il ne suffit pas de lui dire pourquoi il parle comme il parle, mais il faut aussi lui exposer ce que parler veut dire. Ainsi, le propos reste aux prises avec la forte tendance de bien des sociolinguistes descriptivistes encore marqués par le structuralisme à montrer que :

[1]a) langue est un système très complexe qui ne se résume pas à ce qui est écrit dans les ouvrages de référence, [que] les règles qui régissent la langue ne se résument pas aux seules règles privilégiées par la norme prescriptive [, qu'] [a]dopter des formes qui sont condamnées par cette norme ne veut pas dire avoir une langue qui n'a aucune règle ou parler une non-langue [, que] [m]ême les variétés les plus éloignées de la variété privilégiée sont régies par un système de règles. (p. 17)

Par le même temps, le caractère nécessairement coercitif de la norme linguistique est négligé alors même que la légitimité linguistique ne s'acquiert pas en démontrant la « grammaire des fautes » ou en contextualisant des usages⁵. Mettre l'accent sur la distribution et la cotation des ressources symboliques, dont la langue fait partie, est une autre arme contre l'insécurité linguistique. Or, dans cet ouvrage, la question de l'instrumentalisation sociale⁶ de la norme est à peine esquissée.

Laurence Arrighi

laurence.arrighi@umoncton.ca

-
4. Comme semble le suggérer la 4^e de couverture : « Le français québécois est souvent présenté comme du joul, comme du mauvais français, comme un simple registre populaire qui contrevient au contenu des sacro-saints ouvrages de référence. Cela entache l'identité québécoise d'une profonde insécurité. Mais si on le présente dans toute sa complexité, comme une variété de langue légitime et pour laquelle les locuteurs ont un droit de regard, on nettoie cette tache. On donne à l'identité québécoise tout le lustre dont elle a besoin pour s'épanouir. Cette langue, elle est à nous. Récupérons-en toutes les dimensions, toutes les variations, tous les jugements et disons : "Voilà notre langue rapaillée." »
 5. L'auteure renvoie alors trop souvent les usages québécois au registre familier, ce qui en soit pose problème.
 6. Ce n'est pas le fait que la norme « fait partie des faits sociaux » (p. 21), que les règles de celle-ci « sont en fait des décisions sociales, conscientes ou non, et non pas des vérités absolues issues de la langue » (p. 20) qui est escamoté. Au contraire, le caractère construit de la norme est souvent rappelé, illustré, démontré; en revanche, nulle mention du rôle classant de celle-ci, de sa participation de premier plan aux opérations d'inclusion et d'exclusion à l'œuvre dans toute communauté.

Références :

- BOUTET, Josiane, et Monica HELLER (2007). « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et société*, n^{os} 121-122, p. 305-318.
- DOR, Georges (1996). *Anna brailée ène shot : essai sur la langue parlée des Québécois*, Montréal, Lanctôt.
- LABOV, William (1989). « La théorie linguistique à l'épreuve de la justice », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^{os} 76-77, p. 104-114.
- LAFORÉST, Marty (1997). *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, Québec, Nuit blanche éditeur.
- SANKOFF, David, Gillian SANKOFF, Suzanne LABERGE et Marjorie TOPHAM (1976). « Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale », *Cahier de linguistique*, n^o 6, p. 85-125.
- VINCENT, Diane (2008). « La valorisation de la variation : oui, sans doute, peut-être, mais quand même », dans Gisèle Delage (dir.), *La langue française dans sa diversité*, Québec, Secrétariat à la politique linguistique, Direction des relations publiques du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, p. 129-140.